



Enquêtes

19.02.2024



Violence et racisme : à Bruxelles, les chefs de la police imposent l'omerta

• Belgique

• Justice

• Police

• Politique

Ce mardi 20 février, la justice belge délivre un premier verdict dans l'affaire Adil Charrot. On saura si l'instruction sur la mort du jeune homme débouche (ou non) sur un non-lieu. L'inspecteur qui l'a percuté avec un véhicule banalisé il y a bientôt quatre ans, après une course-poursuite dans les rues de Bruxelles, s'était vanté d'avoir ôté la vie à un Arabe.

A la suite d'une nouvelle plainte pour racisme et sexisme, il vient - c'est une info exclusive – d'être suspendu provisoirement. Ce cas pathologique fait écho aux vidéos rendues publiques fin 2023 par Blast d'un autre policier, toujours en place, brutalisant des personnes d'origine étrangère dans un commissariat. Face à ces révélations, la pression devient forte sur la direction de la police de ce secteur sensible de la capitale belge. Combien de temps le commissaire divisionnaire Jurgen De Landsheer, pointé du doigt pour sa complaisance, pourra-t-il résister ? Et jusqu'à quand les mairies de gauche vont-elles laisser faire, alors que le malaise enfle ?

Notre site est accessible à tous

Tous nos articles sont donc lisibles, sans abonnement. Blast a choisi ce modèle pour que toutes les personnes qui n'en ont pas les moyens puissent s'informer.

Vous pouvez faire un don à partir de 1€, et vous abonner à partir de 5€.

C'est grâce à vous que nous pouvons rester indépendants et accessible à toutes et tous.

Je soutiens Blast

Merci !

Le 10 avril 2020, 21h14. L'inspecteur T. est au volant d'une Opel Corsa le long du canal de Bruxelles, à proximité du centre-ville. Sept autres véhicules de police sont impliqués dans la neutralisation d'un scooter, qu'ils ont pris en chasse - son pilote a refusé de se soumettre à ce qui s'apparente à un banal contrôle covid. Mais pourquoi un tel déploiement de forces pour une cible qui n'a rien de sensationnelle ?

Le conducteur du deux-roues, Adil Charrot, 19 ans, n'a pas de casier judiciaire, il n'a rien fumé, pas de drogue, rien dans les poches et, ce qui est apparent, il ne se montre pas menaçant. Quoi qu'il en soit, dans une longue ligne droite, le pilote de l'Opel Corsa banalisée arrive à contre-sens de la course-poursuite engagée après le Yamaha Stunt.

L'inspecteur T. a deux choix. Un : laisser passer le deux-roues, en espérant que ses collègues le rattrapent. Deux : quitter sa voie de circulation et faire un écart, pour gêner voire stopper sa course.

La reconstitution de la course-poursuite du 10 avril 2020, dans la périphérie de Bruxelles.

Image / Document Blast

Le choc a été brutal. La rencontre avec l'Opel Corsa de l'inspecteur T n'a laissé aucune chance au pilote percuté : Adil Charrot ne respire plus. Il est sans vie, couché sur le bitume. Le lendemain, ce quartier multiculturel et populaire du centre de Bruxelles, où la poursuite s'est déroulée et cet épilogue joué, explose.

La réalité en face

Était-ce un simple accident ? Ce mardi 20 février, au palais de justice de Bruxelles, on saura si le dossier est rangé au congélo ou si l'affaire Adil devient désormais l'affaire T., du nom du conducteur de la voiture qui a stoppé nette la fuite et la vie du jeune homme. Elle deviendrait alors aussi celle de la hiérarchie policière en Belgique, obligeant à ouvrir grand les portes et fenêtres d'une des zones de police les plus problématiques de la capitale belge.

Déclarations mensongères, violence banalisée, racisme structurel et protection... Le procès qui s'en suivrait promet d'être explosif. L'intention, la personnalité et les appuis dont l'inspecteur T. a continué de bénéficier jusqu'à très récemment, tous ces éléments devront alors être décortiqués en public.

Le 10 avril 2020, juste après l'impact mortel, le conducteur de la Corsa avait expliqué au dispatching qu'il avait « essayé de faire un barrage », comme l'indique le dossier judiciaire. Lors de son audition dans les jours qui suivront, propos que l'inspecteur T réitère quelques mois plus tard, il tente de gommer cette intentionnalité. Tout au moins de l'affaiblir : « Le barrage était une possibilité, mais pas un but en soi. »

L'expertise judiciaire commandée en début d'instruction n'a pas relevé cet élément crucial. Comme Blast l'a révélé en décembre dernier, une contre-expertise demandée par la famille de la victime a dressé la liste des autres omissions de cette description des faits, jugée « orientée et incomplète ».

Exemple : l'expert judiciaire a négligé d'indiquer que l'Opel Corsa aurait quitté sa bande de circulation.

Les mots d'un chef

En août 2021, l'inspecteur T prend du galon. Devenu inspecteur principal, son supérieur, le commissaire divisionnaire Jurgen De Landsheer, lui confie un poste de chef au sein d'un groupe d'intervention, le GIG3. Dans ses nouvelles fonctions et ce nouvel environnement professionnel, très vite, les tensions se multiplient. Dans un courrier dévoilé par Blast en mai 2023, 18 lanceurs d'alerte signalent les comportements et dénoncent les remarques « xénophobes, racistes ou sexistes » du promu à l'égard de certains collègues : des « bougnoules » (sic), qui « encule[nt] (resic) des chèvres dans [leurs] pays d'origine ». En référence à Adil Charrot, et la consonance arabe de son prénom, des témoins affirment que le même se serait ouvertement vanté « d'en avoir sorti un de la rue ». Pire, la lettre brûlante l'affirme, les supérieurs hiérarchiques savaient ça mais ils ont laissé faire.

C'est encore pire

En février 2023, Jurgen De Landsheer décide de changer le fonctionnaire T. d'affectation : le voilà désormais à la police de la circulation, à la tête de jeunes recrues. Il ne s'agit pas d'une sanction disciplinaire, l'inspecteur principal n'est pas puni. Auprès de ses collègues, il se félicite de ce poste qui lui évite désormais de fatigantes missions de nuit.

Ce policier se sent-il intouchable ? Plusieurs témoins affirment qu'il remet « ça » : les mêmes allusions malsaines, les mêmes remarques sexistes, le même harcèlement, les mêmes propos racistes - par exemple récemment à l'occasion d'une manifestation contre l'opération militaire israélienne dans la bande de Gaza. « C'est encore pire, souffle

un de ses collègues, l'inspecteur T. exerce une influence sur des agents, le plus petit grade, des jeunes bleus à peine sortis de l'école de police. Comment imaginer qu'ils puissent contredire le chef ? Et quelle entrée en matière dans la profession ! »

Face à cette dérive, des lanceurs d'alerte ont décidé de saisir à nouveau la hiérarchie pour qu'elle ouvre les yeux, elle qui laisse faire. Et déposent un rapport tout chaud de 5 pages, signé par cinq policiers, selon nos informations. Surprise, cette fois, il se passe quelque chose : plusieurs sources le confirment à Blast, le rapport et cette plainte ont provoqué la suspension provisoire de l'inspecteur principal, en ce début d'année. Enfin.

Dans le magazine Investigation de la RTBF, le commissaire minorait le racisme sévissant parmi ses troupes

Pas raciste !

Dans le magazine Investigation de la chaîne publique RTBF du 20 décembre 2023, le chef de zone Jurgen De Landsheer minimisait les accusations de racisme à l'encontre de l'inspecteur T. Il se félicitait d'ailleurs de l'avoir déplacé vers un autre service.

« On m'a dit, écoute, ça va pas, il est lourd. Il est beauf. On est alors intervenu. Et finalement, on l'a déplacé et on n'a plus rien entendu. » Face à lui, le journaliste s'étonne : « Donc, il est beauf, mais pas raciste ? » « Non, pas raciste ! », répond le chef de la police.



Le commissaire divisionnaire Jurgens De Landsheer

Dans le même magazine, le commissaire De Landsheer tient à apporter une autre information à nos confrères de la RTBF. Le poste où l'inspecteur T. a été déplacé début 2023, « c'est le service où il y a le plus grand pourcentage de gens d'origine (étrangère) », soulignait-il. Un constat dont il semblait faire un argument : « C'est la diversité de notre zone de police. Comme preuve qu'on a fait le bon choix, moi je vois qu'il y a actuellement aucun problème de fonctionnement de ce garçon avec ses collègues de toutes origines. Ça me rassure (sic) qu'on a pris la bonne décision. »

Une faute de management

Rétrospectivement, avec la révélation de cette nouvelle plainte, sur le comportement en roue libre et le racisme de ce

si remarquable policier, et sa mise à l'écart (provisoire), ces propos ont une tout autre résonance. « Mettre notre collègue à cet endroit, c'était placer le loup dans la bergerie. C'est une faute de management », raille d'ailleurs aujourd'hui un policier bruxellois, à l'oreille de Blast.

Ultra-violent, ultra-raciste

Exerçant au sein du même groupe d'intervention que celui de l'inspecteur T. (avant sa mutation), un autre policier a franchi la ligne rouge à plusieurs reprises... sans être lui non plus rappelé à l'ordre. Jusqu'à disjoncter, un jour : sur ces images choquantes filmées dans le commissariat principal de la zone Bruxelles-Midi, rue Démosthène à Anderlecht, que nous avons diffusées en décembre dernier, on voit la pluie de coups de poing qu'il assène en mai 2020 à deux détenus d'origine étrangère, dont l'un a les mains menottées dans le dos.

Le 31 mai 2020, au rez-de-chaussée du commissariat central d'Anderlecht, l'inspecteur V. se défoule sur un « 55 » - un sans-papier. Un jugement de 2022 a pointé ses soucis « neuropsychiatriques », mais il est toujours en poste...

Document Blast

Le tribunal correctionnel de Bruxelles, en novembre 2022, s'est montré clément à l'égard de ce policier boxeur. Le jugement, c'est vrai, parle de « gifles », et non de « coups de poing ». Pourquoi ? La question se pose : le rapport transmis

par la direction de la zone Midi de la police à la justice a-t-il respecté les faits ? Ces dernières semaines à Bruxelles, des élus locaux ont essayé d'obtenir ces documents sur les faits commis le jour où ce commissariat s'est transformé en ring de boxe. No way : im-po-ssi-ble. L'omerta dans la police belge a de beaux jours devant elle.

Sur ce cas extrême toujours, l'autorité disciplinaire s'est pour sa part contentée d'une simple rétrogradation dans l'échelle de traitement : l'inspecteur cogueur V. exerce encore à Bruxelles-Midi. Et contrairement à ce qu'affirme le commissaire divisionnaire Jurgen De Landsheer, il n'est pas privé de son arme. Fin 2023, il l'avait sur lui pour assurer l'encadrement des détenus au palais de justice. Pour l'essentiel, il intervient au service des apostilles, chargé de convoquer les suspects ou les victimes, où il reste en contact direct avec la population.

Bad cop

« Le résultat de cette non-gestion, commente un flic aguerri, c'est le découragement et la peur puisque ceux qui dénoncent se font malmener. Aucun des policiers lanceurs d'alerte n'a été entendu par le Comité P (la police des polices, ndlr), à ce stade. Nous constatons les problèmes. Nous les signalons. Mais on ne nous écoute pas et nous sommes obligés de bosser avec des crapules protégées. C'est très dangereux pour nous : dans certains quartiers, s'ils sont repérés, ça monte d'office la température de dix degrés. À cause d'eux, on court des risques personnels. »

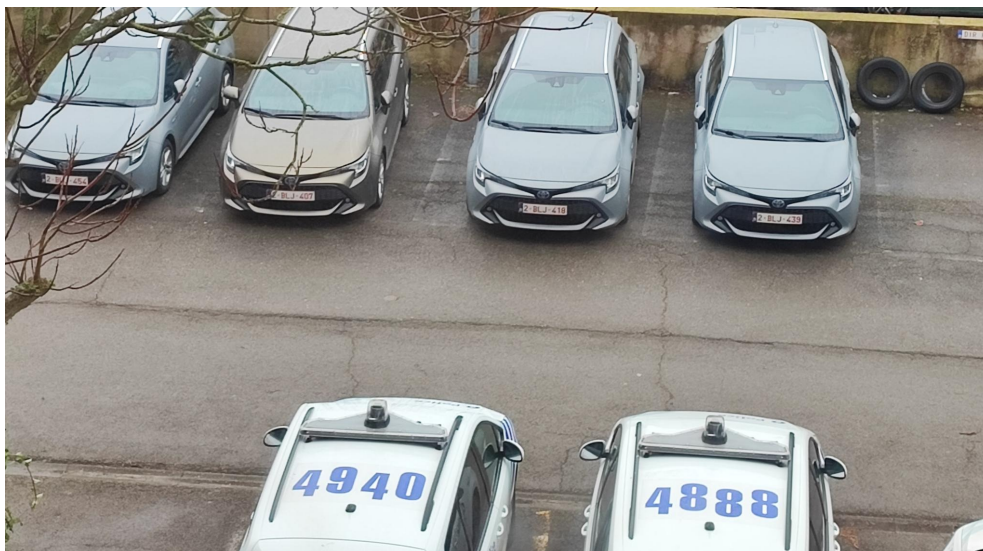
Du coup, les incidents violents se multiplient. Le 31 décembre dernier, en cours de soirée, dans la commune de Forest, à proximité du commissariat Démosthène, un père de famille d'origine marocaine joue dans la rue avec son fils de trois ans. Il y a là la maman enceinte, la sœur, employée dans un cabinet ministériel, et la grand-mère. Ils sont devant le domicile familial. C'est bon enfant. Le papa balance un pétard, vers le ciel. Arrive alors un véhicule de police, des flics anti-émeutes courent aussi, le père du gamin se

retrouve plaqué au sol comme s'il s'agissait d'un terroriste, la sœur tente de calmer la furie, la grand-mère se retrouve serrée au cou... Une plainte est déposée, les jours suivants. Selon des informations que nous avons recoupées, le collège de police de la zone Midi, composé des maires des trois communes concernées (Anderlecht, Forest et Saint-Gilles), fait tout pour éviter que les images ahurissantes de cette scène ne fuitent dans les médias.

Objectivement, le travail des policiers est devenu particulièrement difficile sur le territoire de Bruxelles-Midi. Les tensions avec la population sont réelles. Les zones de non-droit où les gangs de la drogue se battent pour un pas de porte se multiplient. Ces derniers jours, on a relevé deux morts en pleine rue, après des tirs à l'arme de guerre.

Ça me dégoûte

« À l'intervention, nous sommes seulement douze à la fois sur le terrain. Les bons policiers cherchent à bosser ailleurs, restent les pommes pourries... Et puis, poursuit notre source, regardez nos équipements, nos voitures. Elles sont vides. Nous manquons de tout. Même le matos de premier secours, nous devons l'acheter nous-mêmes. Les rétroviseurs intérieurs, ils ne nous servent à rien : la vue vers l'arrière est empêchée par le plexiglas placé pour nous protéger des personnes qu'on arrête. C'est presque incroyable. Ça me dégoûte : les chefs, eux, ils ont reçu de belles Toyota de fonction. Le chef de corps dispose même d'un chauffeur, qui vient le chercher et le ramène tous les jours à Grammont (à une heure de route de son bureau, ndlr). »



Pour leur bel oeuvre, les chefs policiers se vont vu attribuer de jolies voitures

Image Blast

Majorité sous haute tension

Ce lundi 19 février, se tient la séance mensuelle du conseil de police. En prévision, le Parti du travail de Belgique (PTB) avait introduit une motion réclamant un audit externe sur la gestion de la zone Bruxelles-Midi.

Des bancs de l'opposition, l'extrême-gauche tire à boulets rouges sur le chef de corps et les maires, censés chapeauter l'action de la police. Le PTB réclame la transparence sur les violences policières mises à jour ces dernier mois. Il demande des sanctions « sérieuses » contre le policier boxeur. Il réclame encore un vrai plan de protection des lanceurs d'alerte.

Au sein de la majorité en place, on sent un frisson de panique monter : en effet, comment recaler ou refuser une telle demande ? A peu de choses près, c'est ce que des élues des deux partis au pouvoir (le Parti socialiste et Ecolo) dans les trois communes de la zone demandent aussi : lors du précédent conseil de police de janvier, un quatuor de conseillères communales issues de la majorité avaient surpris en haussant le ton et en mettant le chef de corps ainsi

que les maires sous (haute) pression. Sur certaines lèvres, le mot « démission » s'est même murmuré.



Le commissaire divisionnaire Jurgens De Landsheer (à gauche) avec le maire de Saint Gilles Jean Spinette (à droite)

Image Bart de Waele / HLN

Mercredi 14 février, le maire Jean Spinette (PS), qui occupe la présidence tournante du collège de police, est intervenu sèchement, à l'issue d'une intense journée de négociation. Pour couper court. Lui, c'est assez clair : il ne veut pas d'un audit indépendant. Il l'a dit sur une chaîne de télévision régionale.

Spinette compte museler les frondeuses repérées dans ses propres rangs, et tenir sa majorité. A la demande du PTB, le socialiste entendait répondre par une autre motion, plus soft. Qu'il comptait introduire sur ces mots : « Considérant la condamnation systématique et sans ambiguïté dont ces faits ont fait l'objet par les bourgmestres de la zone et le chef de corps... »

C'est risible ou à pleurer, au choix, mais pour l'heure le projet d'audit semble mort-né. C'est ce qui compte : l'omerta continue.

Crédits photo/illustration en haut de page :